



## Déclaration préalable CFE-CGC

CE du 17 avril 2014 Direction Orange Centre-Est

### L'emploi, la seule variable d'ajustement ?

Séance après séance, les dossiers de transformation, réorganisation, fusion, digitalisation, ont un socle commun, la réduction des effectifs de la Direction Orange Centre-Est, unité par unité. Les jeunes sont les premières victimes du ralentissement des embauches.

Pour exemples :

- Fermetures de boutiques → baisse des effectifs par non remplacement de l'ensemble des départs.
- Regroupement de fonctions transverses dans les UI → Processus d'adaptation à la baisse des effectifs.

Force est de constater, une réduction des personnels, des embauches peu nombreuses et très ciblées, des recours multiples à la sous-traitance pour assurer le service à nos clients. Ceci constitue donc les différents ingrédients de la politique RH actuelle sous couvert d'arrivée du quatrième opérateur mobile.

Pour l'ensemble des UI, la baisse globale des effectifs due aux départs naturels sur la période 2014-2016, inquiète : elle impactera globalement le back office des UI à hauteur de 30%, et l'intervention sur le réseau, à hauteur de 20%. L'évolution des effectifs sur les fonctions transverses va aussi se rajouter au phénomène.

Les effectifs baissent depuis de nombreuses années, alors que la santé financière de l'entreprise devrait permettre une autre répartition des efforts. En effet, au même moment, nous continuons à verser des dividendes excessifs (sur les 5 dernières années seulement, plus de 18 milliards d'€ ont été remontés aux actionnaires de France Télécom dont l'Etat Français et le premier actionnaire. Notre entreprise a perdu 40% de sa valeur depuis mars 2009. ... 30 000 postes seront supprimés d'ici 2020.). En période difficile, les actionnaires doivent également assumer leur part de risque ; les salariés ne doivent pas être la seule variable d'ajustement sur laquelle la Direction réalise des économies.

La **CFE-CGC** alerte régulièrement la direction sur le climat social qui se tend, sur le volet prévention des risques psycho-sociaux qui n'est pas suffisamment travaillé notamment dans les dossiers de transformation, avec des conséquences humaines qui peuvent se révéler insupportables. La **CFE-CGC** continuera à défendre les conditions de travail de chaque salarié.